

REGLEMENT DE RESERVATION

1. Les membres du club peuvent réserver un terrain 9 jours à l'avance.
2. Une réservation doit comporter le nom des deux joueurs :
 - Joueur 1 : Propriétaire de la réservation
 - Joueur 2 : Partenaire (soit adhérent soit invité)

Toutefois, une réservation peut être effectuée avec un seul joueur jusqu'à 48h avant le début du jeu. Ce temps dépassé, le terrain est de nouveau disponible à la réservation.

3. La cotisation jeu libre donne droit à 2 réservations en heures creuses et 1 réservation en heures pleines. Il doit y avoir au moins 1h entre 2 réservations.
4. Une réservation effectuée sur la borne 1h avant le début du jeu n'est pas comptabilisée.
5. Il est **impératif** d'annuler sa réservation le cas échéant afin de libérer le court pour d'autres adhérents.
6. Tout terrain non occupé ¼ d'heure après le début du jeu est de nouveau considéré comme disponible à la réservation.
7. Les réservations sur les courts couverts 1 et 2 peuvent être annulées en cas de pluie pour les matches par équipes ou autre rencontre homologuée.
8. La réservation n'est pas un droit mais une facilité.

MODALITES DE RESERVATIONS

1. La réservation s'effectue :
 1. Par internet : via le site du club (csclichytennis.com) ou en direct si le site est indisponible (http://www.adsltennis.fr/_start/index.php?club=32920066)
 2. Par téléphone au 01.47.31.87.64 (uniquement en cas d'indisponibilité d'internet)
 3. Sur place sur la borne du Club dédiée.
2. La réservation se fait grâce à un identifiant et un code d'accès communiqués lors de l'adhésion. Ces identifiants sont strictement personnels et ne peuvent être utilisés par un autre joueur. Les enfants de moins de **10 ans** ne peuvent pas réserver en tant que **propriétaire**. Le joueur doit être en possession d'un certificat médical valide.
3. Il est possible qu'un adhérent invite un non-adhérent à jouer. Il doit alors au préalable disposer de crédit d'invitations qu'il achète auprès du personnel d'accueil et avant la réservation.
 1. 1 crédit = 10€
 2. Il est possible d'acheter plusieurs crédits,
4. Une décharge doit être **impérativement** remplie par l'invité et remise à l'accueil ou saisie sur le site du Club (csclichytennis@fft.fr). La saisie du document s'effectue sur **Le Club/Administration/Réservation/décharge invités**.
5. Les réservations avec invités transformés en réservations « normales » juste avant l'heure de jeu sont **interdites**.
6. La réservation avec invité n'est possible que sur les courts 3, 4, 5, 6. Les invitations sur le site de Racine ne sont pas autorisées.

Tout joueur jouant à Racine doit être muni d'un badge individuel.

SANCTIONS

Toute infraction au présent règlement fera l'objet d'un rappel à l'ordre. En cas de récidive, l'adhérent s'expose à une suspension temporaire de ses droits de réservation.

Le prêt d'un badge Racine à une personne non adhérente pourra faire l'objet d'une exclusion provisoire ou définitive.